Licence 1-2 LEA et Master 1 LEA

UE LIBRE : STAGE EN ENTREPRISE

Uniquement au 2e semestre

Objectifs : mise en application des cours de votre Licence ou Master LEA, découverte du monde professionnel

Il est possible d'effectuer un stage en entreprise qui rendre dans le cadre d'une UE libre.

Cette UE libre ne pourra être proposée qu'au 2e semestre.

- C'est l'étudiant qui est chargé de trouver son lieu de stage de façon autonome en s'appuyant sur les ressources fournies par la fac (page du Pole Astre et ateliers du SAOIP)
- Le stage ne devra pas empiéter sur les cours (pas de dispense possible)
- Le stage devra répondre à la réglementation en vigueur sur les stages en ligne sur le site du Ministère.
- Il devra être validé par le Pôle Astre au moins 2 semaines avant la date de début (soumission de la Fiche Projet de stage)
- Il sera évalué de la même façon que l'UE stage de Licence UE LE 36T010 (rapport de stage + fiche évaluation du stage par le tuteur)

	Durée minimum	Durée maximum	Date limite dépôt rapport de stage	Evaluation
Licence 1-2	100h	924h	**20/05/2022**	Fiche évaluation tuteur + rapport de stage
Master 1	150h	924h	**20/05/2022**	Fiche évaluation tuteur + rapport de stage

IMPORTANT : Veuillez débuter votre stage si possible en début de semestre pour avoir le temps d'effectuer la totalité de votre stage et ainsi rendre votre rapport à la date limite indiquée ci-dessus.

AVANT toute démarche et inscription : merci de passer au Pôle Astre, bureau 424, pour parler de votre projet et vérifier si votre situation le permet

Inscription à l'UE : à la scolarité LEA,

Lorsque vous aurez décroché une proposition de stage d'une entreprise :

► Remplissez la fiche_projet_de_stage_2022 - (minimum 2 semaines avant la date de début de stage prévue)

► Soumettez votre fiche projet de stage par courriel uniquement à l'adresse : astre.eila@u-paris.fr en indiquant un objet explicite : *stage optionnel ou UE libre + votre niveau + option* et en signant votre courriel

NB : nous ne traiterons pas les fiches "papier".

► Le Pôle AStRE valide (ou invalide) votre projet par retour de mail. Si le projet est validé, le Pôle AStRE vous attribue le nom d'un enseignant-référent à faire figurer sur votre convention de stage et vous donne le feu vert pour télécharger celle-ci.

Pôle Alternance Stage Relations Entreprises

Bureau 424